

Pour une approche interculturelle critique au XXI^e siècle : dépasser la culture pour lutter contre le racisme

Lilyane Rachédi

Numéro 158, 2024

Quand la recherche sociale s'engage à façonner le travail social de
demain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1109245ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1109245ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du
Québec (OTSTCFQ)

ISSN

2564-2375 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rachédi, L. (2024). Pour une approche interculturelle critique au XXI^e siècle :
dépasser la culture pour lutter contre le racisme. *Intervention*, (158), 5–18.
<https://doi.org/10.7202/1109245ar>

Résumé de l'article

Dans cet article, nous proposons de poser les balises d'une approche interculturelle dite critique qui dépasserait les concepts clés de l'approche interculturelle, à savoir la culture et les compétences interculturelles (Cohen-Emerique et Rothberg, 2015; Legault, 2000). Au-delà de la considération des aspects communicationnels et subjectifs de l'interaction entre les cultures et les identités, il s'agit pour nous d'identifier, de reconnaître et d'intégrer les inégalités structurelles, les tensions contemporaines et le « nano-racisme » (Mbembe, 2016), c'est-à-dire celui qui se manifeste au quotidien à travers des interactions sociales. En d'autres mots, au-delà d'une approche interculturelle subjectiviste et interactionniste, nous proposons essentiellement de considérer de façon systémique le racisme pour promouvoir une approche interculturelle critique.

© Lilyane Rachédi, 2024



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Pour une approche interculturelle critique au XXI^e siècle : dépasser la culture pour lutter contre le racisme

Lilyane Rachédi, Ph.D., Professeure, École de travail social, Université du Québec à Montréal
rachedi.lilyane@uqam.ca

RÉSUMÉ :

Dans cet article, nous proposons de poser les balises d'une approche interculturelle dite critique qui dépasserait les concepts clés de l'approche interculturelle, à savoir la culture et les compétences interculturelles (Cohen-Emerique et Rothberg, 2015; Legault, 2000). Au-delà de la considération des aspects communicationnels et subjectifs de l'interaction entre les cultures et les identités, il s'agit pour nous d'identifier, de reconnaître et d'intégrer les inégalités structurelles, les tensions contemporaines et le « nano-racisme » (Mbembe, 2016), c'est-à-dire celui qui se manifeste au quotidien à travers des interactions sociales. En d'autres mots, au-delà d'une approche interculturelle subjectiviste et interactionniste, nous proposons essentiellement de considérer de façon systémique le racisme pour promouvoir une approche interculturelle critique.

MOTS-CLÉS :

Approche interculturelle critique, culture, compétence interculturelle, racisme

5

INTRODUCTION

Le travail social au Québec n'échappe pas à l'idéologie néolibérale, à la montée des inégalités amplifiée par la pandémie de COVID-19 (Namian, 2023) et à la crise climatique. Relativement au contexte interculturel, depuis environ une décennie, les dynamiques de marginalisation et de préjugés se manifestent tant sur le plan des politiques migratoires (Meintel et al., 2018) et de la gestion de la diversité que des relations interculturelles. La montée des discours populistes et xénophobes se matérialise aussi à travers l'augmentation des actes haineux (Commission des droits de la personne et de la jeunesse [CDPJ], 2019). Ce début du XXI^e siècle, *cet autre monde*¹, exhorte alors la pratique du travail social, déjà criblée par de multiples réformes gouvernementales et transformations institutionnelles (Bourque, 2017), à se transformer. Dans ce contexte international et local, les États généraux du travail social (ÉGTS) au Québec amènent à une relecture de l'approche interculturelle telle qu'elle a été développée au Québec (Legault, 2000; Roy et al., 2008). Initialement inspirée du modèle de la France (Ederer et Foray, 2021; Vatz Laaroussi, 2021a), cette approche met l'emphase sur la culture, l'identité culturelle et l'interaction entre le client, l'immigrant et l'intervenant. Conceptualisée dans le processus d'aide, cette approche serait, selon Cohen-Emerique, « une

1 *Un autre monde* est le titre du film de Stéphane Brizé (2022) qui met en scène un cadre de *start-up* qui doit licencier ses employés dans une logique d'hyper-efficacité. Le personnage principal joué par Vincent Lindon expose les limites de notre résistance face au système, les dysfonctionnements, les dissonances cognitives, les souffrances face aux injonctions avec lesquelles les professionnels sont en profond désaccord.

relation entre deux individus qui ont intériorisé dans leur subjectivité une culture, unique à chaque fois, en fonction de leur âge, sexe, statut social et trajectoire personnelle » (Cohen-Emerique, 1993, p. 72). Ce postulat va initier « une méthode de communication et d'appréhension des problèmes débouchant sur un type d'intervention adapté à la diversité des sociétés contemporaines » (Roy et al., 2008, p. 102). En l'occurrence, les compétences interculturelles, découlant directement du concept de culture, font partie de la principale méthode qui caractérise l'approche interculturelle.

Partant de ces définitions proposées par Vatz Laaroussi (2021b), nous pensons qu'au Québec « les professionnels du domaine interculturel sont plus habitués à aborder les conflits identitaires, les difficultés de communication, les questions d'altérité et les rapports d'acculturation entre groupes » (2021b, p. 6). Or, l'approche interculturelle doit dépasser la simple communication interpersonnelle et être réinscrite dans un monde en tensions. Nous postulons que l'intégration des dimensions politiques (White et Emongo, 2014), systémiques (Rachédi et Legault, 2019) et conjoncturelles contribuerait à ériger une approche interculturelle critique (AIC). Nous nous inscrivons dans la lignée des approches critiques de l'intervention interculturelle. Ces dernières mettent l'accent sur les dimensions macro, dont les contextes politiques, socio-historiques et organisationnels (Montgomery et Agbobli, 2017).

Pour ce faire, dans cet écrit nous invitons d'une part à une relecture des concepts phares de l'approche interculturelle, à savoir la culture et les compétences interculturelles qui y sont associées. Ces deux concepts ont longtemps été enseignés auprès des travailleurs sociaux comme des fondements de l'approche interculturelle (Gratton, 2009; Legault, 2000). D'autre part, il s'agit pour nous de reconnaître le racisme pour intégrer spécifiquement la lutte visant à le combattre dans une approche interculturelle critique. Nous appropriant certains fondements de la perspective anti-oppressive, nous considérons ainsi que les oppressions, comme celle découlant de la race, ont un caractère structurel et systémique (Moreau, 1991; Pullen Sanfaçon, 2013). Ces oppressions peuvent être multiples et agissent de manière intersectionnelle. Elles maintiennent des rapports de pouvoir inégalitaire et exigent des travailleurs sociaux de continuellement s'engager dans une réflexivité critique pour la transformation et la justice sociales.

Pour soutenir notre démonstration, nous proposons trois escales progressives qui commenceront par une rapide présentation de quelques caractéristiques de la transformation du travail social, dont la néolibéralisation de la pratique. Une fois cette présentation du contexte général accomplie, nous l'articulerons aux relations interculturelles et à une conjoncture de tensions. Nous poserons ensuite des repères plus précis quant à l'évolution de l'approche interculturelle au Québec telle que déployée dans la discipline du travail social. Précisons que le contexte interculturel auquel nous faisons référence dans cet article ne se réduit pas au contexte migratoire et aux relations interculturelles du point de vue anthropologique² (Gratton, 2009; Montgomery et Agbobli, 2017). Il englobe certes les immigrants, mais aussi les personnes racisées, c'est-à-dire toute « personne qui appartient, de manière réelle ou supposée, à un des groupes ayant subi un processus de racisation. La racisation est un processus politique, social et mental d'altérisation³. » Autrement

2 Essentiellement, dans la relation d'intervention, ce point de vue reconnaît la culture, les contacts culturels entre les immigrants et la société d'accueil ainsi que les transformations culturelles qui en découlent. L'aspect communicationnel est analysé dans l'interaction entre le professionnel et la personne d'une autre culture qui est définie comme étant « des façons de penser, de voir, de dire et de faire spécifiques à un groupe situé dans l'espace et le temps » (Gratton, 2009, p. 31). Cette vision est insuffisante dans la mesure où elle exclut les rapports de domination dans l'interaction.

3 Tiré de Ligue des droits et libertés (s.d.). *Personne racisée ou racialisée*. <https://liguedesdroits.ca/lexique/personne-racisee-ou-racialisee/>

dit, l'interculturel⁴ n'est pas l'exclusivité des immigrants, comme il l'a été abondamment enseigné dans de nombreuses formations et pratiques d'intervention (Cuche, 2016; Ederer et Foray, 2021; Rachédi et al., 2020). Plus encore, nous rejetons toute intention de transférabilité de l'approche interculturelle aux peuples des Premières Nations, Inuit et Métis. Nous reconnaissons la primauté de ces peuples du Canada et nous sommes conscients que ces derniers développent leurs propres approches⁵. L'interculturel critique que nous développons ici ne réfère donc pas à ces populations, bien que l'approche antiraciste et les liens avec la colonisation se soient développés sur le premier constat du racisme systémique à leur égard.

Pour faire l'exercice de relecture critique de l'approche interculturelle, nous mobiliserons trois métaphores clés : l'iceberg, l'arbre des compétences interculturelles et l'arbre du racisme. Les deux premières métaphores reprennent les références conceptuelles de l'approche interculturelle, dont la culture (illustrée à travers la métaphore de l'iceberg) et les compétences interculturelles (illustrées à travers l'arbre des compétences interculturelles). Nous proposons de dépasser ces repères pour intégrer une perspective critique qui, elle, « pose un regard sur les dimensions institutionnelles, sociétales et systémiques, pour voir comment ces phénomènes plus larges ont un impact direct ou indirect sur la rencontre clinique ». (Montgomery et Agbobli, 2017, p. 3). Nous ajoutons ainsi la nécessité d'identifier et d'analyser les rapports d'oppression, en l'occurrence ceux reliés au racisme et qu'il convient d'intégrer désormais à l'approche interculturelle (illustrés par le biais de la métaphore de l'arbre du racisme). En ce sens, notre perspective est critique. Enfin, une brève conclusion synthèse terminera cet article.

1. Contextualisation : regard sur la pratique du travail social et les relations interculturelles au Québec à l'aune des politiques néolibérales

7

Ces vingt dernières années, le monde a été l'objet de grandes transformations sociales. Ces transformations sont nombreuses et se déclinent sous différentes formes. Essentiellement, le Québec n'échappe pas à l'idéologie du modèle néolibéral, à la crise climatique et à la montée des inégalités croissantes (Bourque et Avenel, 2020; Namian, 2023). Aussi, les prises de conscience par rapport à la planète, notamment les limites de ses ressources ou leur indisponibilité, comme le dit si bien Hartmut (2020), remettent en question le modèle de l'économie néolibérale. Selon Plourde (2021, p. 185), le néolibéralisme est « une idéologie, un cadre institutionnel et règlementaire et un environnement socioéconomique qui correspondent pour l'essentiel aux préférences et aux intérêts de la classe capitaliste ». Cette idéologie a certes des impacts désastreux, sur la planète d'abord (d'où le concept d'anthropocène), mais aussi sur le réseau de la santé et des services sociaux, ses professionnels et les populations vulnérables. L'espace clinique du travail social est aussi un lieu de déploiement de cet autre monde et de sa mécanique néolibérale. En ce sens, Plourde (2021) déclare que « le capitalisme, c'est mauvais pour la santé. » En effet, depuis les années 1970, le réseau de la santé et des services sociaux a subi des coupes massives et une bureaucratisation excessive. Plusieurs auteurs ont ainsi dénoncé le fait que les professionnels du réseau public sont contraints et

4 Terme introduit par la conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il « renvoie à l'existence et à l'interaction équitable de diverses cultures ainsi qu'à la possibilité de générer des expressions culturelles partagées par le dialogue et le respect mutuel. » (Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, article 4.8). Pour en savoir plus, voir Gratton, D. (2014). Le destin d'une terminologie : de l'interculturel à l'interculturalisme. Dans L. Emongo et B. White, (dir.), *L'interculturel au Québec* (p. 173-190). Presses de l'Université de Montréal.

5 De nombreuses personnes et praticiennes issues de ces communautés développent ces approches en travail social. Voir par exemple les travaux et l'expertise de Nadine Vollant, la professeure Cyndy Wylde (Université d'Ottawa) ou l'article de Boulva-Bélanger, J., Blackned, S. et Rabbitskin, R. (2022). There is always a story to tell : récit de pratique d'intervention sociale en contexte de guérison traditionnelle crie. *Intervention*, 55, 113-121. <https://doi.org/10.7202/1089309ar>

prisonniers des impératifs de la nouvelle gestion publique (Bellot et al., 2013; Grenier et Bourque, 2018; Merrien, 1999). On observe donc cette vérité de l'économie du travail social, dont la principale finalité ne réside pas assez dans la justice sociale fondamentalement et socialement, mais plutôt dans l'annexion à l'horizon de la rentabilité. Ces transformations ont aussi un impact sur le travail social en contexte interculturel. Siche (2016) a bien démontré comment l'approche interculturelle est difficilement applicable par les travailleurs sociaux dans le réseau des services sociaux, compte tenu de la normalisation et standardisation des pratiques, des multiples contraintes organisationnelles, éthiques et déontologiques qui ignorent dans les faits les spécificités culturelles des personnes.

La marche du monde connaît aussi de nombreux bouleversements sur le plan des rapports interculturels (Idir et Ekobena, 2019). L'accroissement des migrations internationales et le phénomène de droitisation politique exacerbent les tensions interculturelles (Rachédi, 2019), dont la prolifération d'un « racisme sans races », comme le déclare Balibar⁶ (2013).

Relativement aux relations interculturelles, nous pouvons citer quelques moments charnières qui ont été vécus comme des crises majeures dans le vivre-ensemble au Québec : la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables (2008-2009), les débats sur la laïcité, dont la Charte des valeurs québécoises (2013) et la loi 21, *Loi sur la laïcité de l'État* (2019), les attentats à la Mosquée de Québec (2017) et la commission sur le racisme et la discrimination systémique (2017, commission avortée). Ces événements sont symptomatiques de sociétés en mutation, ils sont cruciaux dans la mesure où ils ont participé à une fabrique de l'insécurité et à l'idée d'une incompatibilité de certaines cultures à la culture du Québec. Dans un contexte où l'immigration devient un argument électoral, ces événements ont aussi attisé une instrumentalisation politique des minorités (Manaï, 2022). On observe une tendance à culturaliser les enjeux socio-économiques et politiques en les réduisant à une sémantique de l'identité (Le Moing, 2016). Au cœur de ce processus de problématisation des autres cultures (Rachédi, 2019), l'opportunisme politique est souvent complice (ou tributaire) de tactique et de logique économiques qui visent à maintenir les privilèges de la classe dominante. Ce filtre politique et médiatique (Rachédi et al., 2019) participe à la construction de fausses et/ou mauvaises représentations culturelles des travailleurs sociaux vis-à-vis des personnes racisées et peut biaiser leurs interventions face à ce qu'ils finissent par considérer comme étant un problème. En effet, les travailleurs sociaux ne sont pas imperméables à ces représentations culturelles et peuvent parfois contribuer à des interventions plus normatives ou assimilationnistes ou les faire perdurer. En ce sens, Otero et Roy (2013) déclarent :

Qu'il s'agisse de culture ou de science, de norme ou de technique, de valeurs ou de la recherche politique légitime du bien commun, ces réactions culturelles et ces stratégies d'intervention constituent une modalité d'identification concrète de « ce qui déplaît », de « ce qui ne fonctionne pas » ou de « ce qu'on ne tolère pas » dans une société. En un mot, elles sont une manière de désigner à la fois socialement et culturellement « ce qui pose un problème à un moment donné dans une société donnée ». (2013, p. 1)

Ainsi, nous constatons qu'au gré des conjonctures économiques, politiques et désormais sanitaires, la figure de cet Autre problématique mute⁷ et est incarnée par différentes origines culturelles, ce qui provoque parfois des comportements relevant de l'antisémitisme, de l'islamophobie, de la sinophobie, etc. Cette altérité problématique (ARIC, 2003) doit être

6 En ces termes, Balibar explique que le racisme ne se base plus sur la classification des races, puisque scientifiquement elles n'existent pas. Désormais, le racisme s'appuie sur d'autres éléments et cible par exemple le statut, la religion, la culture, la langue, etc.

7 Ce processus de construction de l'Autre comme problème était déjà documenté et analysé en 2003 par des chercheurs de l'Association pour la recherche interculturelle (ARIC) lors des conférences sur l'altérité. Voir le bulletin de l'ARIC, numéro 39 : numéro spécial Conférences sur l'altérité. Éditeur Colette Sabatier. Université Paris X Nanterre.

recadrée, comme nous l'avons vu, dans une économie néolibérale intriquée dans des enjeux liés à la race (Balibar, 2013) et au racisme (Statistique Canada, 2020). Thuram (2020) illustre très bien ces enjeux en articulant le concept de classe à celui de race : il élabore l'idée de « guerre des places ». En ce sens, il faut comprendre que le racisme sert des intérêts; il est un puissant outil de domination et d'exploitation. Les interactions entre les cultures minoritaires, racisées et le groupe majoritaire s'inscrivent toujours dans des systèmes et des rapports hiérarchiques dictés avant tout par le contrat racial dont parle Charles W. Mills (2023), et qu'il faut étudier comme système politique. La considération des interactions interculturelles ne doit donc pas effacer les données structurelles des rapports de domination qui dépassent l'individu. L'approche interculturelle centrée sur l'action et l'accompagnement des personnes et des familles ne peut plus s'extraire de cette conjoncture de tensions, de fractures sociales et raciales, ni la nier. C'est pourquoi nous proposons de revisiter les concepts centraux de cette approche, à savoir la culture et les compétences interculturelles.

2. Revisiter l'approche interculturelle dans un monde en tensions

Depuis les années 1980-1990, au Québec, le courant interculturel a quasi exclusivement associé l'approche interculturelle à l'immigration ou aux migrants. Ainsi, ce sont en des termes d'idéologies d'insertion que les relations interculturelles étaient analysées (Gratton, 2014; Ederer et Foray, 2021). Puisqu'il s'agit d'un enjeu d'insertion, la réalité des personnes racisées est évacuée. Vatz Laaroussi (2021a) présente les divers courants qui soutiennent les approches des relations interculturelles au sens large en les associant aux zones géographiques correspondantes. Ainsi, apprend-on, l'approche interculturelle a été développée par la France, les pays de la francophonie, les anciens empires coloniaux et les autres pays de l'Europe de l'Ouest et elle a été importée au Québec dans la pratique du travail social (Legault, 2000; Legault et Rachédi, 2019; Rachédi et al., 2020). Nous proposons donc de revoir les deux repères conceptuels de culture et de compétences interculturelles associées à l'approche interculturelle. Ces concepts ont certes permis de nuancer et de diversifier une vision universelle de la culture, de reconnaître la complexité de cette dernière dans les interactions sociales et les processus de changements identitaires et/ou culturels (Vatz Laaroussi, 2021a). Toutefois, ils n'abordent « pas de front les questions de racisme et de discriminations » (Vatz Laaroussi, 2021a, p. 298). Avec Foray (2022), nous pensons finalement que « l'interculturalisme a échoué dans la remise en question des systèmes d'oppression, notamment coloniaux, et des rapports de domination qui en découlent et qui se répercutent sur les personnes racisées » (p. 126). Enfermer l'altérité dans les notions de culture et d'insertion reste très réducteur et exclut les rapports de pouvoir inhérents aux groupes, sociétés et pays. Ainsi, les facteurs systémiques sont absents des analyses et, ajoute Foray, « l'interculturalisme n'a pas su se montrer adéquat pour aborder la race et le racisme » (2022, p. 126).

Pour que l'approche interculturelle soit plus adéquate, nous proposons donc de revisiter ses référents et de tendre vers une approche antiraciste qui tiendrait compte aussi du racisme systémique, c'est-à-dire « des pratiques de traitement différencié qui ont lieu à une multitude d'échelles (au niveau des interactions, des règles et procédures institutionnelles, des idéologies et des discours, etc.) et de manière successive, additionnelle et interactive (Dhume, 2016) » (Garneau, 2019, p. 91).

3. Dépoussiérer et mettre à jour les référents interculturelistes : vers une approche antiraciste

La culture et les compétences interculturelles constituent les concepts piliers de l'approche interculturelle (Camilleri et Cohen-Emerique, 1989; Demorgeon et Lipiansky, 1999; Ederer et Foray, 2021). L'approche interculturelle peut dépasser ce registre, nous l'avons vu dans les pages précédentes, pour correspondre aux réalités et enjeux contemporains. Une approche interculturelle dite critique, adaptée au monde actuel et à ses transformations, est invitée à intégrer le phénomène du racisme pour lutter réellement contre les mécanismes qui maintiennent les inégalités et injustices. Ces mécanismes sont sans cesse en mutation et s'inscrivent dans un système et des structures complices de leur maintien et de leur reproduction. Critiquant l'approche interculturelle, Lusikila et Mousseau (2022) nous invitent aussi sur le terrain de la lutte face au racisme en contexte interculturel plutôt que sur celui de la promotion des différences culturelles entre les groupes. L'approche antiraciste soutient le « bien vivre ensemble », elle souhaite diminuer les injustices et les inégalités (Garneau, 2019). Une approche interculturelle critique doit donc côtoyer de plus près les processus inégalitaires associés aux privilèges, à l'héritage colonial encore présent dans les institutions dites démocratiques (politique, économique, médias, éducation, etc.).

Pour bien comprendre cette invitation à introduire une approche interculturelle critique, l'évolution des analogies fortes qui concernent l'approche interculturelle est très intéressante. Ainsi, nous sommes passés de l'analogie de l'iceberg pour illustrer la culture à celle de la métaphore de l'arbre des compétences interculturelles de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour illustrer ces compétences. Nous proposerons alors un autre usage métaphorique de l'arbre : l'arbre du racisme, qui permettrait de tendre réellement vers une approche interculturelle critique.

10

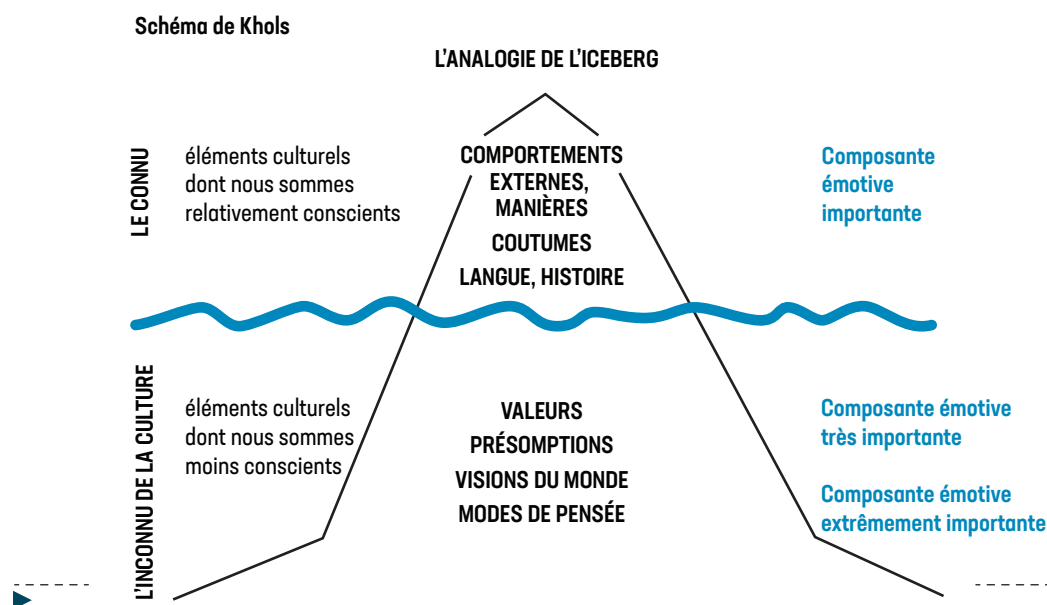
4. La culture et l'analogie de l'iceberg : l'approche interculturelle au risque d'une approche culturaliste

La notion de culture est centrale dans l'intervention, et même si elle reste difficile à définir (Cuche, 2016), nous proposons de retenir celle proposée par Gratton (2009), qui définit la culture comme « une structure complexe et interdépendante de modèles de comportements, de connaissances, de représentations, de codes et de règles formelles ou informelles, d'intérêts, de valeurs, d'aspirations, de croyances et de mythes » (Gratton, p. 33). L'image de l'iceberg de Robert Kohls (figure 1) a longtemps permis de se représenter et de comprendre la culture chez les individus et les groupes. À la fois visible et invisible, la perception de la culture de l'autre serait toujours incomplète ou partielle, comme Hall⁸ (1973) l'a démontré dans son ouvrage de référence *Le langage silencieux*. Ainsi, cette culture comprendrait une part visible, connue, consciente à travers les comportements externes, manières, coutumes, langue et histoire. Les aspects émotifs reliés à cette partie visible sont qualifiés d'importants. La part inconnue de la culture résiderait dans la partie immergée de l'iceberg. Les valeurs, présomptions, visions du monde, modes de pensée, etc. seraient alors inconscients. À ce niveau-ci de la culture, les émotions seraient importantes, voire extrêmement importantes. Leanza (2013) relevait déjà les limites et dérapages de cette métaphore. Cette image de l'iceberg est

8 Une des figures marquantes de l'anthropologie culturelle est E. T. Hall. Pour en savoir plus, voir le chapitre suivant : Rive, J. et Roger, A. (2014). XX. Edward T. Hall. La communication interculturelle. Dans U. Mayrhofer (dir.), *Les grands auteurs en management international* (p. 375-390). EMS Editions.

mobilisée par les tenants d'une approche davantage culturaliste qui utilise les lunettes culturelles selon un ancrage anthropologique⁹ et psychologique (Montgomery et Agbobl, 2017).

Figure 1 Analogie de l'iceberg de Robert Khols¹⁰



5. La métaphore de l'arbre des compétences interculturelles : l'approche interculturelle subjectiviste et interactionniste en déficit de considération des rapports de force

11

La notion de compétence interculturelle, quant à elle, s'est d'abord développée dans le domaine de la santé et des services sociaux durant les années 1990, sous la notion de compétence culturelle. Devenues une exigence d'une multitude de professions (éducation, psychologie, etc.), ces compétences se déclinent généralement sous forme de savoirs (théoriques), savoir-faire (pratique), savoir-être (relationnel) et savoir-dire (communication). Elles doivent être mobilisées de manière pertinente et efficace pour atteindre des objectifs précis. L'approche interculturelle insiste sur une perspective subjectiviste de la culture, certes, mais toujours en interaction avec une autre culture et toujours relative à une situation donnée. Cette approche utilise davantage le terme de compétence interculturelle, qui permettrait « d'accéder à la communication, à la compréhension et à la tolérance face à la diversité culturelle » (Cohen-Emerique, 2000, p. 175). Ces compétences se déclinent en trois étapes : la décentration, la découverte du cadre de référence de l'autre et la médiation/négociation culturelle (Cohen-Emerique et Rothberg, 2015). Ainsi, prendre de la distance par rapport à soi et avoir conscience de son propre cadre de référence (décentration) permettrait de mieux comprendre l'autre du dedans (découverte du cadre de référence de l'autre). Ces deux étapes favoriseraient finalement la résolution des problèmes (médiation/négociation culturelle). Cohen-Emerique, à la

9 Même si cet ancrage est encore bien prégnant chez les tenants de ce type d'approche, il faut noter que l'anthropologie a fait depuis la critique du culturalisme. Voir l'article suivant : Rozin, P. (2006). Le concept de culturalisme dans les sciences anthropologiques : de Tylor à Lowie. *Le Philosophoire*, 27, 151-176. <https://doi.org/10.3917/phoir.027.0151>

10 Schéma tiré de UniR-Association (2021). *L'interculturalité et la communication interculturelle*. Unir Universités & réfugié.e.s. <https://www.uni-r.org/linterculturalite-et-la-communication-interculturelle/>

différence de ceux qui utilisent l'approche culturaliste, actualise donc une approche interculturelle subjectiviste en l'ancrant dans une perspective interactionniste et situationnelle (Montgomery et Agbogli, 2017). Elle la définit de la façon suivante :

C'est l'interaction de deux identités qui se donnent mutuellement un sens dans un contexte à définir à chaque fois. C'est un processus ontologique d'attribution de sens et un processus dynamique de confrontation identitaire qui peut malheureusement évoluer vers un affrontement identitaire, une dynamite identitaire (Cohen-Emerique, 2000, p. 172).

Même si Cohen-Emerique réintroduit les rapports hiérarchiques qui existent entre les groupes majoritaires et les groupes minoritaires, même si elle fait la promotion de la nécessaire mise en contexte géopolitique et sociohistorique des situations vécues par les personnes migrantes, ces aspects sont peu pris en considération dans les faits et dans les modalités pratiques. L'approche interculturelle subjectiviste tend à garder des traces de l'approche culturaliste (analogie de l'iceberg) et va nourrir tout un champ relié aux notions de compétences interculturelles et de communication, que l'analogie de l'arbre des compétences interculturelles illustré par l'UNESCO (figure 2) révèle de manière éloquente. Les racines de l'arbre représentent la culture (attitudes, valeurs, croyances, identité) et la communication (langue, dialogue, comportement non verbal). Le tronc représente la diversité culturelle, les droits de l'Homme et le dialogue interculturel. Par le biais des feuilles, on évoque plusieurs qualificatifs comme la résilience, la créativité, la réflexivité, la flexibilité, la décentration et la compréhension, dans une optique d'éducation, d'alphabétisation, de sensibilisation et de citoyenneté. Cette figuration ajoute davantage d'éléments d'un bien vivre-ensemble et d'une certaine cohésion sociale (exemples : responsabilité, convivialité, etc.). Toutefois, force est de constater que les valeurs auxquelles on fait référence pour promouvoir les compétences interculturelles sont et restent celles de la majorité. Par ailleurs, les rapports de force sont toujours invisibilisés, voire effacés, par cette représentation des compétences interculturelles. C'est en ce sens que Rachédi et al. (2019) déclarent :

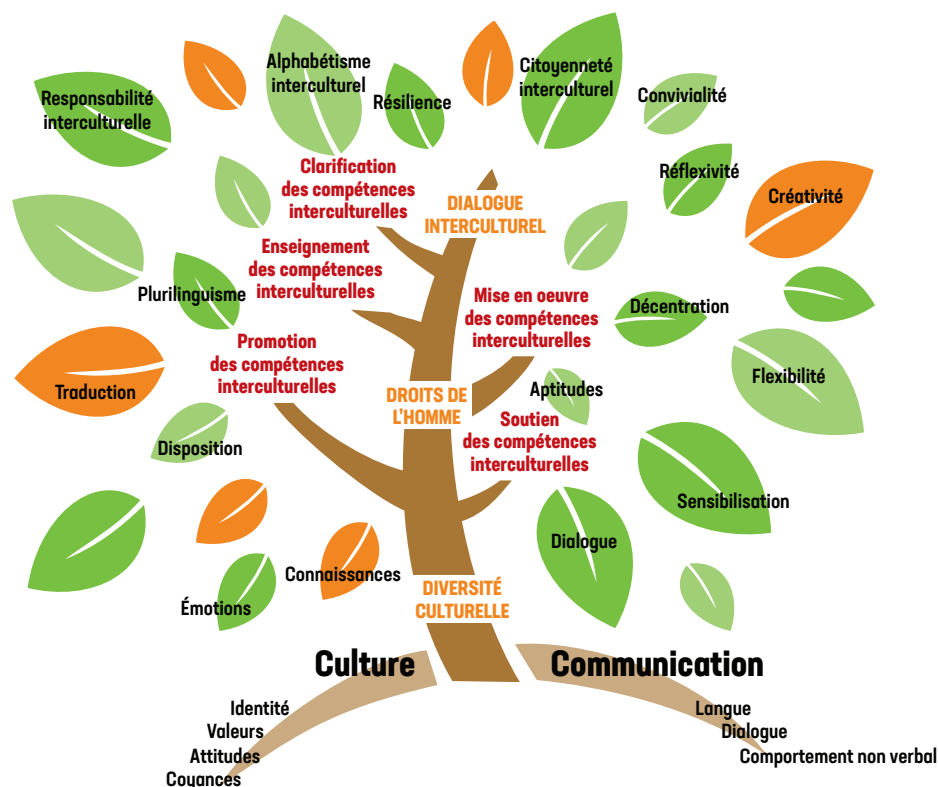
Les valeurs universelles interculturelles promues par le Conseil de l'Europe sont également remises en question puisqu'on considère qu'elles reflètent avant tout les valeurs de la majorité (soit l'universalisme) et ne prennent pas suffisamment en compte les caractéristiques socio-historiques ou économiques des différents groupes (Rachédi et al. 2019, p. 4).

Plus proche de nous, ce même ethnocentrisme a été relevé au Québec par Salée (2010), qui souligne la prédominance des valeurs du groupe majoritaire lorsqu'il s'agit des relations interculturelles. Il déclare :

En clair, [...] à la majorité de décider au bout du compte des éléments de la culture de l'Autre qu'elle juge « enrichissants » et assimilables à son propre corpus normatif sans qu'il n'ait à subir de modification majeure. [...]. En aucun temps l'ouverture souhaitée à l'endroit des groupes ethnoculturels minoritaires n'implique-t-elle que le contenu de la norme dominante doive être soumis à l'approbation ou à la critique de ces derniers (Salée, 2010, p. 165-166).

Finalement, on peut conclure sur cette métaphore en insistant sur le fait que l'arbre des compétences interculturelles, en plus de son caractère ethnocentrique et normatif, cache bel et bien la forêt des oppressions et spécifiquement celles basées sur la race.

Figure 2 Analogie de l'arbre des compétences interculturelles (Bationo et al., 2018)



Rappelons que le développement de l'approche interculturelle au Québec prend ses sources d'inspiration dans le modèle français, et c'est pourquoi nous nous sommes attardés sur ces symboles forts qui ont permis de construire et de penser des logiques et des dynamiques d'inclusion et d'exclusion fondées surtout sur le référent culturel et identitaire. Ces piliers conceptuels et métaphoriques ont permis de documenter et d'élaborer des processus intéressants, comme les mécanismes d'exclusion (Camilleri et Vinsonneau, 1996). Il ne s'agit donc pas de faire table rase de ces fondements, mais il convient de les relire, de les mettre à l'épreuve du monde actuel. En continuité avec ces mécanismes et pour dépasser la rhétorique culturelle, nous proposons d'inclure le phénomène du racisme et sa lutte pour une approche interculturelle critique.

6. Prendre en compte le racisme et le racisme systémique : le *sine qua non* d'une approche interculturelle critique

Les formes du racisme se renouvellent et maintiennent une logique raciale qui, elle, est toujours issue de l'esclavage, de la colonisation¹¹, de l'impérialisme au Québec et des autres systèmes de domination (patriarcat, suprématisme blanc). En ce sens, nous pensons que la définition suivante du racisme telle que formulée par Garneau (2019) est très complète. Elle y intègre ses fondements historiques et structurels ainsi que les moyens de le combattre. Le racisme, nous dit-elle, constitue :

11 Il est important de souligner ici que les peuples des Premières Nations, Inuit et Métis du Canada ont été (et sont encore) les premières cibles et victimes de ce racisme colonial, du projet génocidaire et patriarcal des colonisateurs. Voir à ce sujet le chapitre de Katsi'tsakwas Ellen Gabriel (2023). Justice et injustice autochtone, européennes et environnementales. Dans S. Khan et C. Hallmich (dir.), *La nature de l'injustice. Racisme et inégalités environnementales* (p. 40-55). Écosociété.

Toute conduite de manque de respect basée sur une différence racialisée (mépris, rejet, hostilité, discrimination, profilage...), qu'elle ait pour fondement la peur, la méconnaissance ou une conviction profonde en la doctrine raciste, que cette conduite soit intentionnelle ou non. De même qu'une discrimination basée sur le genre serait considérée comme sexiste par définition, que cette discrimination soit directe ou indirecte, consciente ou inconsciente. La lutte contre les inégalités raciales doit d'abord passer par la reconnaissance que la société québécoise, comme la majorité des sociétés, est traversée par un ordre racial issu de l'histoire coloniale et de l'esclavage (Garneau, 2019, p. 95).

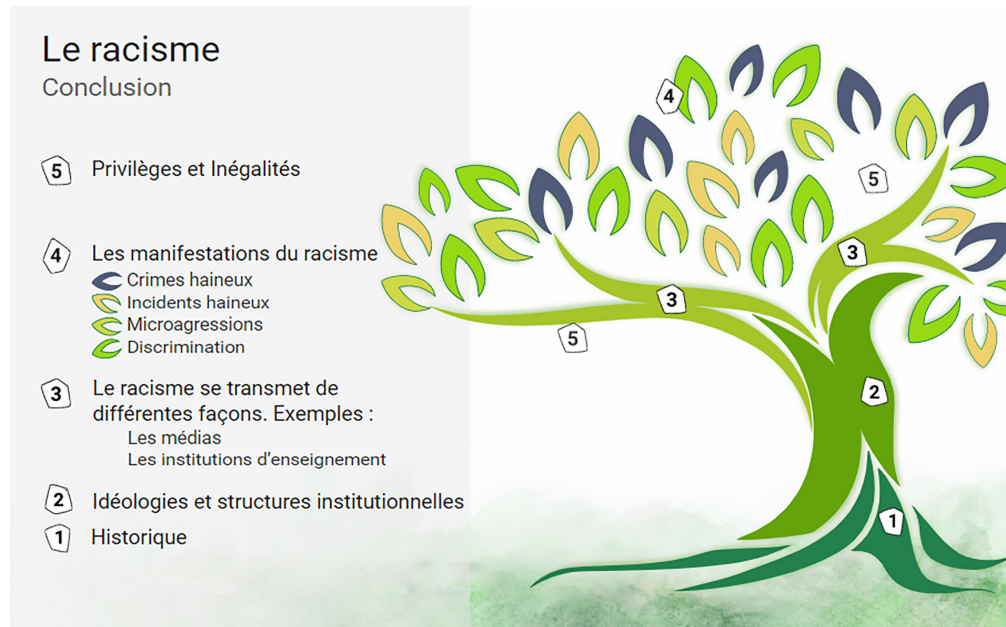
Cet héritage colonial et esclavagiste, nous dit Garneau, a généré une idéologie, un ordre et des structures. En effet, le racisme systémique, ce « racisme inavoué » (Thuram, 2020) au Québec¹², maintient grâce à des pratiques institutionnelles une iniquité raciale au profit des personnes majoritaires et blanches et au détriment des droits des personnes racisées. Le travail social fait partie de ces institutions qui doivent être revisités. Il doit être situé, historicisé et géographisé pour mieux en saisir le caractère oppressif, structurel et systémique. C'est en ce sens que Foray (2022) déclare :

Il ne faudrait donc pas tomber dans le piège de croire qu'à titre de travailleurs et travailleuses sociales, nous sommes, de fait, non racistes, notamment parce que nous avons un code d'éthique et que nos établissements d'enseignement se disent attachés à ces valeurs. Le travail social n'est en effet pas épargné. Il suffit de se tourner vers les racines de la profession pour voir comment l'eurocentrisme, le colonialisme et la domination évoluent et se manifestent au fil du temps et se sont ancrés dans les établissements d'enseignement (Ladhani et Sitter, 2020). » (p. 133)

Risquer cette relecture du travail social en contexte interculturel permettrait d'une part de dépasser la notion d'interculturalité réduite aux interactions interindividuelles. D'autre part, elle autoriserait la prise en compte de l'ordre moral et social dominant pour une transformation réelle d'une autre culture, celle du travail social. C'est en continuité avec Garneau (2019) que nous pensons que l'analogie de l'arbre du racisme (figure 3) illustrant et explicitant le racisme systémique peut être intéressante pour une approche interculturelle critique. L'histoire et l'héritage des systèmes de domination sont représentés par les racines (1). On fait référence aux bases historiques des inégalités : le colonialisme, l'esclavage, la hiérarchisation des groupes et les rapports inégaux entre les pays. Le tronc (2) symbolise l'idéologie (ex. : les politiques, lois et règlements) et les structures permettant de maintenir, de transmettre et de faire perdurer cet ordre. Les branches (3) représentent alors les moyens pour maintenir cet ordre, les véhicules du racisme. On peut penser par exemple au système d'éducation, aux médias numériques et traditionnels ainsi qu'aux ordres professionnels qui peuvent contribuer à maintenir et à transmettre l'idéologie raciste. Les feuilles (4), quant à elles, illustrent la panoplie de manifestations individuelles et quotidiennes du racisme. Les manifestations du racisme peuvent aller des microagressions aux crimes et incidents haineux et à la discrimination. Pour compléter cette analogie, il convient de nommer les privilèges (5) qui sont à la fois des moyens de maintenir l'ordre racial et des manifestations de cet ordre. Ainsi, ils peuvent être présents ou absents dans la vie d'une personne et ils sont explicitement reliés à la race, à la classe sociale, au genre, au statut migratoire, etc. Ces privilèges accordent ainsi des avantages ou des désavantages dans la vie, soutenant ou au contraire obstruant l'accès à des droits. Pour dépasser la négation du racisme et entrer dans une zone d'apprentissage, il convient certes de reconnaître le racisme comme un problème, mais aussi de réfléchir à ses propres privilèges.

12 Malgré plusieurs appels à la reconnaissance politique du racisme systémique, le gouvernement caquiste refuse toujours de reconnaître son existence. Voir par exemple Commission des droits de la personne et de la jeunesse (2020). *Bilan de la mise en œuvre des recommandations du Rapport de la consultation sur le profilage racial et ses conséquences*. Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

Figure 3¹³ Pour une approche interculturelle critique : considérer le racisme (Rachédi et Vatz Laaroussi, 2023)



CONCLUSION : VERS UNE DÉFINITION DE L'APPROCHE INTERCULTURELLE CRITIQUE

Au Québec, la pratique du travail social se voit transformée par des politiques néolibérales et des transformations sociales importantes. Le travail social en contexte interculturel ne se situe pas à la marge de cette dynamique de transformation. Nous avons vu combien l'approche interculturelle doit être revisitée dans cet autre monde en tension (politiquement, économiquement, socialement). Précisément, à travers deux points d'illustration (analogie de l'iceberg et de l'arbre des compétences interculturelles), nous avons constaté certaines limites, écueils et angles morts de l'approche interculturelle subjectiviste et interactionniste. Compte tenu de l'héritage colonial, de l'évolution de la société, de la dynamique des transformations sociales et des tensions interculturelles au Québec (et ailleurs dans le monde), nous avons proposé de nous arrêter sur le phénomène du racisme en intégrant une dimension historique et structurelle (analogie de l'arbre du racisme systémique). L'approche interculturelle critique suggère la reconnaissance de l'omniprésence du racisme et de son exacerbation. Celui-ci constitue la pierre angulaire du développement d'une approche interculturelle qui serait, et qui doit être, plus critique. Au-delà de la notion de compétences, d'échanges, de dialogues et de rapprochements interculturels, l'approche antiraciste peut amorcer, favoriser et soutenir les changements structurels et systémiques en considérant tous les acteurs des systèmes d'oppression. Ces derniers sont aussi considérés comme des complices potentiels du maintien et de la reproduction des inégalités. Comme intervenant ou intervenante, on peut agir et réfléchir à tous les niveaux illustrés dans l'arbre, ce qui ne peut faire l'impasse sur une réflexivité constante sur les inégalités raciales au cœur de l'espace clinique (Garneau, 2019; Pierre et al., 2023). En mobilisant l'approche antiraciste, l'approche interculturelle critique pourrait, nous semble-t-il, mieux servir le travail social et sa quête d'égalité et de justice sociale.

13 Ce schéma est adapté de COCo (2018, novembre). *Outil: l'arbre d'oppression*. COCo. <https://coco-net.org/outil-larbre-doppression/?lang=fr>

ABSTRACT :

In this article, we propose to lay the groundwork for an allegedly “critical” intercultural approach that goes beyond the key concepts of the intercultural approach, namely culture and intercultural skills (Legault, 2000, Cohen-Emerique and Rothberg, 2015). Beyond considering the communicative and subjective aspects of the interaction between cultures and identities, our aim is to identify, recognize and integrate the structural inequalities, contemporary tensions and “nano-racism” (Mbembe, 2016) manifesting itself in everyday social interactions. In other words, beyond a subjectivist and interactionist intercultural approach, we essentially propose to consider racism systemically in order to promote a critical intercultural approach.

KEYWORDS:

Critical intercultural approach, culture, intercultural competence, racism

RÉFÉRENCES

- Balibar, E. (2013). Un racisme sans races. Entrevue avec Étienne Balibar. *Relations*, 763, 13-17.
- Bationo, N. J.-C., Choquette, M., Souissi, S. et Duhaime, G. (2018). Cadre de référence en intervention interculturelle. *Immigration petite enfance capitale-nationale*, 6.
- Bellot, C. Bresson, M. et Jetté, C. (2013). *Le travail social et la nouvelle gestion publique*. Presses de l'Université du Québec.
- Boulva-Bélanger, J., Blackned, S. et Rabbitskin, R. (2022). There is always a story to tell: récit de pratique d'intervention sociale en contexte de guérison traditionnelle crie. *Intervention*, 55, 113-121. <https://doi.org/10.7202/1089309ar>
- Bourque, D. (2017). Les mutations du travail social : regards croisés sur l'état des lieux et perspectives internationales. *Cahier de la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC)*, numéro 17-05.
- Bourque D. et C. Avenel (2020). Pandémie et travail social au Québec et en France. *Intervention*, hors série 1, 139-153.
- Camilleri, C. et Cohen-Emerique, M. (dir.) (1989). *Choc de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*. L'Harmattan.
- Camilleri, C. et Vinsonneau, G. (1996). *Psychologie et culture : concepts et méthodes*. Armand Collin.
- Cohen-Emerique, M. (1993). L'approche interculturelle dans le processus d'aide. *Santé mentale au Québec*, 18(1), 71-91. <https://doi.org/10.7202/032248ar>
- Cohen-Emerique, M. (2000). L'approche interculturelle auprès des migrants. Dans G. Legault (dir.), *L'intervention interculturelle* (1^e éd., p. 161-184). Gaëtan Morin Éditeur.
- Cohen-Emerique, M. et Rothberg, A. (2015). *La méthode des chocs culturels*. Presses de l'EHESP.
- Commission des droits de la personne et de la jeunesse (2019). *Les actes haineux à caractère xénophobe, notamment islamophobe : résultats d'une recherche menée à travers le Québec*. Étude présentée dans le cadre du Plan d'action gouvernemental 2015-2018 : La radicalisation au Québec : agir, prévenir, détecter et vivre ensemble.
- Cuche, D. (2016). *La notion de culture dans les sciences sociales* (5^e édition). La Découverte.
- Demorgeon, J. et Lipiansky, F. M. (dir.). (1999). *Guide de l'interculturel en formation*. Retz.
- Ederer, M. et Foray, C. K. (2021). Peut-on encore parler d'approche interculturelle en travail social au Québec? Pour une perspective critique des rapports de pouvoir en intervention. *Les chantiers en sciences humaines*, 6, 10-30.
- Foray, C. K. (2022). Quelle place pour le discours critique de la race dans le travail social antiraciste et décolonial? *Intervention*, 155, 123-136. <https://doi.org/10.7202/1089310ar>.
- Garneau, S. (2019). Racisme et discrimination raciale : des repères pour intervenir. Dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3^e édition, p. 80-104). Chenelière Éducation.
- Gratton, D. (2009). *L'interculturel pour tous : une initiation à la communication pour le troisième millénaire*. Saint-Martin.
- Grenier, J. et Bourque, M. (2018). *Les services sociaux à l'ère managériale*. PUL.
- Hartmut, R. (2020). *Rendre le monde indisponible*. Éditions La découverte.

- Idir, M. et Ekobena, E. (2019). *Racisme, exclusion et pluralisme. Exclure l'exclusion et redynamiser la citoyenneté*. Vivre ensemble.
- Leanza, Y. (2013). La culture comme un iceberg? *Alterstice*, 3(2), 1-4. <https://doi.org/10.7202/1077514ar>
- Le Moing, A. (2016). La crise des accommodements raisonnables au Québec : quel impact sur l'identité collective? *Cahiers du Mimmoc*, 16, 1-13.
- Legault, G. et al. (2000). *L'intervention interculturelle* (1^e éd.). Gaëtan Morin Éditeur.
- Lusikila, C. et Mousseau, V. (2022). Au-delà de la question culturelle : pour une intervention conscientisée aux réalités sociohistoriques des populations Noires de Montréal. *Intervention*, 155, 57-67. <https://doi.org/10.7202/1089305ar>.
- Manai, B. (2022). *Sans voix. Carnet de recherche sur la radicalisation et l'islamophobie*. Éditions du remue-ménage.
- Mbembe, A. (2016). *Politiques de l'inimitié*. La découverte.
- Meintel, D., Germain, A., Juteau, D., Piché, V. et Renaud, J. (dir.) (2018). *L'immigration et l'ethnicité dans le Québec contemporain*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mills, C.W (2023) *Le contrat racial*. Traduit par Aly Ndiaye alias Webster. Mémoire d'encrier.
- Pierre A., Lathoud, I. et Dansereau, C. (2023). Recherche collaborative et participative et approche interculturelle. Conférence présentée aux journées d'études *Revisiter la perspective interculturelle dans un monde en tensions : état des lieux, promesses et défis*. 2-3-mai 2023, UQAM.
- Merrien, F.-X. (1999). *La nouvelle gestion publique : un concept mythique*. Liens social et politiques, 41, 95-103. <https://doi.org/10.7202/005189ar>.
- Montgomery, C. et Agbobli, C. (2017). Mobilités internationales et intervention interculturelle : conceptualisations et approches. Dans C. Montgomery et C. Bourassa-Dansereau (dir.), *Mobilité internationale et intervention interculturelle. Théories, expériences et pratiques* (p. 9-30). Presses de l'Université du Québec.
- Namian, D. (2023). *La société de provocation. Essai sur l'obscénité des riches*. Lux Éditeur.
- Moreau, M. (1987). L'approche structurelle en travail social : implications d'une approche intégrée conflictuelle. *Service social*, 36(2-3), 227-247. <https://doi.org/10.7202/706361ar>
- Otero, M. et Roy, S. (2013). Introduction. Dans M. Otero et S. Roy (dir.), *Qu'est-ce qu'un problème social aujourd'hui? Repenser la conformité. Problèmes sociaux et interventions sociales* (p. 1-18). Presses de l'Université du Québec.
- Plourde, A. (2021). *Le capitalisme, c'est mauvais pour la santé*. Les Éditions Écosociété.
- Pullen Sansfaçon, A. (2013). La pratique anti-oppressive. Dans E. Harper et D. Henri (dir.), *Le travail social : théories, méthodologies et pratiques* (p. 353-374). PUQ.
- Rachédi, L., Le Moing, A. et Brunet, Y. (2020). Des récits en contexte migratoire à la nécessité de revisiter la perspective interculturelle : état des lieux critique des politiques, des formations et de la recherche. *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, (22). <https://doi.org/10.4000/mimmoc.4183>
- Rachédi, L. (2019). Migrations et frontières politiques à l'échelle internationale et locale. Dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3^e éd., p. 6-35). Chenelière Éducation.
- Rachédi, L. Taïbi, B. et Roy, G. (2019). Des outils de pratique en contexte interculturel. Dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3^e éd., p. 193-220). Chenelière Éducation.
- Rachédi, L. et Legault, G. (2019). Le modèle interculturel systémique. Dans L. Rachédi et B. Taïbi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3^e éd., p. 144-167). Chenelière Éducation.
- Roy, G., Legault, G. et Rachédi, L. (2008). Les modèle de pratique et les idéologies d'intervention. Dans G. Legault et L. Rachédi (dir.), *L'intervention interculturelle* (2^e éd., p. 102-119). Gaëtan Morin.
- Salée, D. (2010). Penser l'aménagement de la diversité ethnoculturelle au Québec : mythes, limites et possibles de l'interculturalisme. *Politique et Sociétés*, 29(1), 145-180. <https://doi.org/10.7202/039959ar>
- Siche, F. (2016). *Le choc culturel des travailleurs sociaux en interculturel : défis éthiques* [mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal].
- Statistique Canada (2020). Expérience(s) de discrimination, raison(s) et contexte(s) de discrimination, 5 ans avant et depuis la pandémie de COVID-19, selon les groupes désignés comme minorités visibles et certaines caractéristiques sociodémographiques. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4310006101>
- Thuram, L. (2020). *La pensée blanche*. Mémoire d'encrier.

- UniR-Association (2021). *L'interculturalité et la communication interculturelle*. Unir Universités & réfugié.e.s. <https://www.uni-r.org/linterculturalite-et-la-communication-interculturelle/>
- Vatz-Laaroussi, M. (2021a). Quand les chercheur-e-s en sciences sociales abordent les questions de racisme, islamophobie et laïcité : non-dits et conflits. Dans D. Tiana Razafindratsimba, L. Rachédi, F. Perocco, B. Manaï et M. Vatz-Laaroussi (dir.), *Visages du racisme contemporain : les défis d'une approche interculturelle* (p. 293-306). L'Harmattan.
- Vatz Laaroussi, M. (2021b). Avant-propos. Dans D. Tiana Razafindratsimba, L. Rachédi, F. Perocco, B. Manaï et M. Vatz-Laaroussi (dir.), *Visages du racisme contemporain : les défis d'une approche interculturelle* (p. 5-7). L'Harmattan.
- White, B. W. et Emongo, L. (2014). Introduction : le défi interculturel. Dans B. W. White et L. Emongo (dir.), *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques*. Presses de l'Université de Montréal.